

FICHE D'INSCRIPTION ANNUELLE

Collégiens - Lycéens



1 ENFANT 1

Nom :

Prénom :

N° de portable :/ / / /

Sexe : M F Date de naissance : / /

Établissement scolaire :

2 ENFANT 2

Nom :

Prénom :

N° de portable :/ / / /

Sexe : M F Date de naissance : / /

Établissement scolaire :

Réseaux sociaux utilisés :

Facebook :

Instagram :

Twitter :

Snapchat :

Tik Tok :

Réseaux sociaux utilisés :

Facebook :

Instagram :

Twitter :

Snapchat :

Tik Tok :

2 Responsable de l'enfant	REPRÉSENTANT 1	REPRÉSENTANT 2
Nom		
Prénom		
Adresse		
Téléphone domicile		
Téléphone portable		
E-mail		
Téléphone professionnel		

- **Accompagnez votre dossier des pièces justificatives suivantes :**
- Carnet de santé ou attestation des vaccins à jour + fiche sanitaire à remplir
 - une copie d'attestation d'assurance en responsabilité civile extra scolaire (année scolaire en cours)
 - Présentation du justificatif de quotient familial ou du dernier avis d'imposition



Bienvenue sur mon profil pro



JESSICA MQSBPDN



jessicamsb-pdn




Jessica mqsb




DjessMqsb#Promeneurdunet

CADRE ADMINISTRATIF (à remplir par le secrétariat)

Quotient familial : €

Scanné : Oui Non

Publipostage : Oui Non

Dossier enregistré le, / / 20....

Vos animateurs :
Jessica & Jean-Luc
 04 74 96 44 01 / 06 98 25 31 68
 mqsb@mairie-villefontaine.fr



JE SOUSSIGNÉ(E) :

MME/M

RESPONSABLE DE

de l'enfant 1

et l'enfant 2

AUTORISATION PARENTALE

- Autorise mon enfant à être transporté dans une voiture particulière, en cas de nécessité de déplacement,
- Accepte le règlement intérieur et le fonctionnement du centre social tels qu'ils sont présentés.
- En cas d'hospitalisation, si le responsable légal de l'enfant n'est pas présent et demeure injoignable, il revient au médecin de prodiguer les soins nécessaires. Le responsable de la structure ou toute personne ayant reçu délégation à ce titre en cas d'absence ou d'empêchement de responsable accompagnera l'enfant.

Signature :

AUTORISATION DE PARTICIPATION À L'ACCUEIL

- J'autorise mon enfant à participer aux activités du Mercredi après-midi
- J'autorise mon enfant à participer aux séances d'aide aux devoirs
- J'autorise mon enfant à participer aux accueils après le collège
- À participer aux sorties sur Villefontaine organisées par la maison de quartier de St Bonnet

Signature :

AUTORISATION DE SORTIE POUR LE RETOUR SEUL AU DOMICILE

- J'autorise mon enfant
- Je n'autorise pas mon enfant

À quitter seul le lieu d'accueil du centre social, en fin d'activité, pour se rendre à son domicile.

Signature :

DROIT À L'IMAGE

Déclare autoriser la maison de quartier de St Bonnet, ou tout autre photographe professionnel missionné par la Ville et le personnel d'animation des services de la Ville :

À photographier et à filmer mon enfant : afin de reproduire et diffuser ces images sur le(s) support(s) suivant(s) : site internet, Facebook, bulletin municipal, affichage dans le lieu d'accueil, etc...

Je n'autorise pas le Centre Social à prendre en photo mon enfant

Fait à Signature :

Le



Horaires d'ouverture Accueil / secrétariat

Lundi

De 13h30 à 17h30

Fermé le matin pour réunion de service

Du mardi au Vendredi

De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30



Horaires d'ouverture Pendant les vacances scolaires

Du lundi au vendredi

De 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

Horaires d'ouverture Secteur Jeunes

Les lundis et vendredis

Accueil de 16h30 à 18h30

Les mardis et les jeudis

Aide aux devoirs

De 17h à 18h30

Pas d'accueil jeunes



Les mercredis

Animations à thèmes de 14h à 17h

Foot en salle (Gymnase Jacques Anquetil)

17h30 à 18h30 : de 11 à 14 ans

18h30 à 19h30 : de 15 à 17 ans et +

DONNEES PERSONNELLES

Vos données sont collectées par la maison de quartier de St Bonnet de la ville de Villefontaine, dans le cadre d'une inscription et de la gestion des activités proposées aux jeunes et aux familles. Elles sont susceptibles d'être transmises aux autres services de la collectivité, dument habilités, ainsi qu'au trésor public. Elles sont conservées jusqu'à 5 ans. Vous pouvez exercer vos droits sur vos données personnelles en contactant le délégué à la protection des données : dpo@mairie-villefontaine.fr. Vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL : www.cnil.fr

